

ZOOM SUR LA LIBERTÉ D'ALLER ET VENIR

La liberté d'aller et venir consiste à pouvoir se déplacer librement, sans contraintes et sans autorisation.

PARADOXE liberté d'aller et venir et sécurité des personnes

il convient de justifier ses **choix éthiques** face au dilemme
« sécurité-liberté »

Comment favoriser l'exercice de cette liberté ?

RESPECTER LES RÉGLEMENTATIONS DE CIRCULATION DES PERSONNES HANDICAPÉES

- ✓ Couloirs larges, accès aux toilettes, ascenseurs, poignées de porte à bonne hauteur...



ADAPTER LA SIGNALÉTIQUE

- ✓ Permettre aux personnes d'accéder facilement aux pièces qu'ils recherchent = **mettre des panneaux** pour indiquer la salle de repos, la salle de repas, les chambres... **Utiliser le makaton, le braille, etc.**



METTRE À DISPOSITION TOUTES LES INFORMATIONS SUR LES ACTIVITÉS

- ✓ Les usagers ont le droit de **participer à des activités sociales, culturelles, ou de sortir de l'établissement** si leur état de santé le permet.



METTRE EN ŒUVRE UNE DÉMARCHE DE RÉFLEXION ÉTHIQUE AU SEIN DE L'ÉTABLISSEMENT

- ✓ Pour **déterminer le « bien agir »** et répondre au mieux aux besoins des personnes accompagnées (et ainsi **réévaluer les pratiques**).

